

Les *t*rois-quarts

ÉCOLE DE THÉÂTRE

Saison 2024-2025



**POUR TOUS
LES GOÛTS**



**POUR TOUS
LES NIVEAUX**



**POUR TOUS
LES ÂGES**

Informations et inscriptions sur : lepantographe.ch

Le Pantographe – Avenue Reller 7 – 1800 Vevey – 021 921 75 71

**DE VISU
STANPROD** 
créateur de valeur, designer d'émotions


FONDATION
SOPHIE BRENTANO
A.O.O.

Partager notre passion

Fondée en 1993, l'Association Les Trois-Quarts fête cette année le 31^e anniversaire de ses Ateliers d'art dramatique, proposés aux amoureux de théâtre de la Riviera vaudoise.

Tous nos Ateliers ont lieu au Théâtre Le Pantographe, à l'Avenue Reller à Vevey (à cinq minutes à pied de la gare CFF et à une minute de l'arrêt de bus VMCV « Nord »), soit dans la salle de répétitions à l'étage, soit – si la programmation le permet – directement sur la scène du Théâtre. « Si la programmation le permet », puisque le Pantographe accueille également une saison théâtrale professionnelle, où les élèves pourront, à l'occasion, voir jouer leur profs... car tous sont des comédiens ou metteurs en scène en activité que nous connaissons depuis de nombreuses années.

À travers cette longue expérience du théâtre et de son enseignement, nous avons acquis une certitude : le théâtre, art collectif, nécessite une **participation active et assidue** de chacun. Lorsqu'un élève manque une répétition, il pénalise tous ceux qui doivent échanger avec lui sur scène. Aussi, pour le bien de tous, nous ne pourrions tolérer les absences répétées d'un élève : s'inscrire à nos Ateliers, c'est aller au bout d'une démarche, pleinement et entièrement. Et joyeusement, parce qu'on **peut pratiquer sérieusement le théâtre, sans soi-même se prendre au sérieux !**

Nous nous réjouissons de vous faire découvrir, dans les pages qui suivent, nos propositions de cours pour la saison 2024-2025, en vous rappelant qu'une visite vaut toujours mieux que de longues explications : n'hésitez pas à vous préinscrire à l'aide du formulaire, et à venir assister au **premier cours** de la saison : il est **gratuit et « à l'essai »**, et vous permettra de découvrir par vous-même notre manière d'appréhender le théâtre et de partager notre passion !

Cette année, **les cours débutent la semaine du 26 août 2024**, soit une semaine après la rentrée scolaire.

L'Équipe d'encadrement

Myriam Demierre – Ateliers Enfants du Lundi et Ados du jeudi



Après une première formation d'agent de voyages et un passage dans l'enseignement, Myriam se consacre désormais à l'écriture et au théâtre. Depuis 2006, elle met régulièrement en scène des enfants et des adolescents, et a écrit plusieurs seule en scène, dont *l'École des Mères*, qui a tourné pendant 4 ans en Suisse et en France.

Shanon Bovay – Ateliers Enfants du Mardi



Shanon a étudié à l'École de théâtre de Martigny puis à l'École Gysling à Cully. Depuis quelques années, elle participe à des spectacles, comme *Trop fortes* en 2023 au Théâtre le Pantographe, et enseigne le théâtre aux enfants dans diverses structures de la région.

Coralie Garcia – Atelier Enfants du Mercredi et Ados du Mercredi



Ancienne élève des Trois-Quarts, Coralie a accompli sa formation professionnelle de comédienne à l'École de théâtre Serge Martin à Genève. Elle partage son temps entre ses activités d'enseignement de l'art dramatique et de comédienne interprète. On l'a vue récemment dans *Cyrano de Bergerac*, *Une Soirée anglaise*, ou *Ruy Blas* de Victor Hugo.

Nicolas Gerber – Atelier 16-25 ans



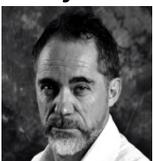
Animateur de l'Atelier 16-25 ans, puis de la Classe Libre, Nicolas enseigne aux Trois-Quarts depuis de nombreuses années. Metteur en scène, il est l'un des fondateurs de la compagnie Chantier Interdit et dirige le Théâtre Oriental-Vevey depuis plus de dix ans. Pour les Trois-Quarts, il a déjà mis en scène Horvath, Békés, Frisch, Tchekhov, Dürrenmatt, Shakespeare et bien d'autres.

Olivier Zerbone – Ateliers Adultes « Dimanche » et « Lundi »



Animateur des Ateliers Adultes, Olivier est également un ancien élève des Trois-Quarts. Il a ensuite suivi l'enseignement de l'École Jean Périmony à Paris, et s'est formé à l'art du clown. Comédien et metteur en scène, il dirige la Cie BâZ, dont il est l'un des fondateurs. Il travaille aussi en tant que Dr Rêve à la Fondation Theodora.

Antony Mettler – Atelier Adultes « Jeudi »



Créateur du Théâtre de la Rapière (GE), Antony est actif dans le domaine de la production, de l'écriture et de la mise en scène et de l'enseignement. Il a mis en scène une trentaine de pièces de théâtre, et a joué dans plus de huitante spectacles, et sans compter ses rôles à la télévision et l'animation de diverses émissions télévisuelles.

Charlotte de Lattre – Atelier d'Improvisation théâtrale



Charlotte débute l'improvisation théâtrale adolescente. Après les écoliers, puis les juniors, elle co-fonde en 2005 l'équipe amateur de la Riviera (*Brunch à la Ferme*), puis La Compagnie Georges Poutre qui voit le jour en 2009. Après cinq saisons au Théâtre de Poche de la Grenette, la Compagnie est maintenant en résidence au TMR depuis six saisons avec sa série improvisée, *Saga*. Pendant 10 ans, elle a également pris en charge l'administration de l'Association Impro Riviera Events. Depuis quelques années, elle prend plaisir à enseigner l'improvisation, tant auprès d'enfants, d'adolescents que d'adultes.

Si chaque cours connaît son professeur responsable, nous aimons à travailler en équipe : il arrive ainsi, au cours de l'année, qu'un des professeurs - retenu par un spectacle - soit remplacé par un autre membre de l'équipe, apportant à nos élèves un regard différent sur la pratique du théâtre.

Grille des âges et horaires

Ateliers Enfants

Élèves de 7 ans révolus à 11 ans

Écolage : CHF 190.- / trimestre, plafonné à CHF 550.- / année

Atelier du lundi : tous les lundis de 17h à 18h30

Animation : Myriam Demierre

Début des cours : 26 août 2024

Atelier du mardi : tous les mardis de 17h à 18h30

Animation : Shanon Bovay

Début des cours : 27 août 2024

Atelier du mercredi : tous les mercredis de 14h à 15h30

Animation : Coralie Garcia

Début des cours : 28 août 2024

Ateliers Ados

Élèves de 12 ans révolus à 15 ans

Écolage : CHF 230.- / trimestre, plafonné à CHF 650.- / année

Atelier du mercredi : tous les mercredis de 16h à 18h

Animation : Coralie Garcia

Début des cours : 28 août 2024

Atelier du jeudi : tous les jeudis de 17h à 19h

Animation : Myriam Demierre

Début des cours : 29 août 2024

Atelier 16-25 ans

Élèves de 16 ans révolus à 25 ans

Écolage : CHF 290.- / trimestre, plafonné à CHF 850.- / année

Tous les mercredis (+ le vendredi au deuxième semestre) de 18h à 20h

Animation : Nicolas Gerber

Début des cours : 28 août 2024

Ateliers Adultes

Dès 18 ans révolus

Atelier « Dimanche » : un dimanche sur deux de 17h à 20h

Écolage : CHF 330.- / trimestre, plafonné à CHF 950.- / an

Animation : Olivier Zerbone

Début des cours : 1 septembre 2024

Atelier « Lundi » : un lundi sur deux de 19h à 22h

Écolage : CHF 330.- / trimestre, plafonné à CHF 950.- / an

Animation : Olivier Zerbone

Début des cours : 2 septembre 2024

Atelier « Jeudi » : un lundi sur deux de 19h à 22h

Écolage : CHF 330.- / trimestre, plafonné à CHF 950.- / an

Animation : Antony Mettler

Début des cours : 29 août 2024

Atelier Improvisation : un mardi sur deux de 20h à 22h

Écolage : CHF 230.- / trimestre, plafonné à CHF 650.- / an

Animation : Charlotte de Lattre

Début des cours : 27 août 2024

Durant l'année, les cours suivent le calendrier scolaire vaudois (pas de cours durant les vacances scolaires). Tous les Ateliers - à l'exception de l'Atelier 16-25 ans - se terminent par une petite présentation de fin de saison pour les proches (places limitées). L'Atelier 16-25 ans se clôture par un spectacle joué en public durant deux semaines.

Nota bene aux parents : sans mettre en doute la maturité particulière dont fait sans doute preuve votre enfant, aucune dérogation d'âge ne sera admise.

Préinscription Ateliers Enfants

Saison 2024-2025

- Atelier Enfants du lundi
 Atelier Enfants du mardi
 Atelier Enfants du mercredi

(cocher l'Atelier désiré)

Coordonnées de l'élève

Nom, prénom _____
Adresse _____
NPA, Localité _____
Date de naissance _____

Coordonnées du représentant légal - Adresse de facturation

Nom, prénom _____
Adresse _____
NPA, Localité _____
N° tél. _____
Email _____

Merci d'écrire lisiblement.

Les Trois-Quarts confirmeront cette préinscription dans le courant de l'été, et dans la mesure des places disponibles. Priorité sera donnée aux élèves ayant déjà suivi des cours aux Trois-Quarts, les inscriptions suivantes seront traitées par ordre d'arrivée.

J'ai pris bonne note du Règlement des Ateliers 2024-2025 annexé et j'y adhère.

Lieu et date _____ Signature du représentant légal _____

Bulletin à retourner à: École des Trois-Quarts, Av. Reller 7, 1 800 Vevey
ou à l'adresse contact@troisquarts.ch (bulletin photographié ou scanné)

Préinscription Ateliers Ados

Saison 2024-2025

Atelier Ados du mercredi

Atelier Ados du jeudi

(cocher l'Atelier désiré)

Coordonnées de l'élève

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, Localité _____

Date de naissance _____

Coordonnées du représentant légal - Adresse de facturation

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, Localité _____

N° tél. _____

Email _____

Merci d'écrire lisiblement.

Les Trois-Quarts confirmeront cette préinscription dans le courant de l'été, et dans la mesure des places disponibles. Priorité sera donnée aux élèves ayant déjà suivi des cours aux Trois-Quarts, les inscriptions suivantes seront traitées par ordre d'arrivée.

J'ai pris bonne note du Règlement des Ateliers 2024-2025 annexé et j'y adhère.

Lieu et date _____ Signature du représentant légal _____

Bulletin à retourner à: École des Trois-Quarts, Av. Reller 7, 1 800 Vevey
ou à l'adresse contact@troisquarts.ch (bulletin photographié ou scanné)

Préinscription Atelier 16-25 ans

Saison 2024-2025

Coordonnées de l'élève

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, Localité _____

Date de naissance _____

Coordonnées du représentant légal - Adresse de facturation

(pour les moins de 18 ans)

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, Localité _____

N° tél. _____

Email _____

Merci d'écrire lisiblement.

Les Trois-Quarts confirmeront cette préinscription dans le courant de l'été, et dans la mesure des places disponibles. Priorité sera donnée aux élèves ayant déjà suivi des cours aux Trois-Quarts, les inscriptions suivantes seront traitées par ordre d'arrivée.

J'ai pris note que, durant l'année, et dans un souci de responsabilisation, les courriers d'information comme de facturation seront directement adressés à l'attention de l'élève, même mineur.

J'ai pris bonne note du Règlement des Ateliers 2024-2025 annexé et j'y adhère.

Lieu et date : _____

Signature de l'élève : _____

Signature du représentant légal : _____

Bulletin à retourner à: École des Trois-Quarts, Av. Reller 7, 1 800 Vevey
ou à l'adresse contact@troisquarts.ch (bulletin photographié ou scanné)

Préinscription Ateliers Adultes

Saison 2024-2025

- Atelier Adultes « Dimanche »
- Atelier Adultes « Lundi »
- Atelier Adultes « Jeudi »
- Atelier Adultes Improvisation (mardi)

(cocher l'Atelier désiré)

Coordonnées de l'élève

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA, Localité _____

Date de naissance _____

N° tél. _____

Email _____

Merci d'écrire lisiblement.

Les Trois-Quarts confirmeront cette préinscription dans le courant de l'été, et dans la mesure des places disponibles. Priorité sera donnée aux élèves ayant déjà suivi des cours aux Trois-Quarts, les inscriptions suivantes seront traitées par ordre d'arrivée.

J'ai pris bonne note du Règlement des Ateliers 2024-2025 annexé et j'y adhère.

Lieu et date : _____

Signature de l'élève : _____

Bulletin à retourner à: École des Trois-Quarts, Av. Reller 7, 1 800 Vevey
ou à l'adresse contact@troisquarts.ch (bulletin photographié ou scanné)

Règlement des Ateliers 2024-2025

I. Écolages

Ateliers Enfants :	CHF 190.- / trimestre (plafonné à 550.- annuels)
Ateliers Ados :	CHF 230.- / trimestre (plafonné à 650.- annuels)
Atelier 16-25 ans :	CHF 290.- / trimestre (plafonné à 850.- annuels)
Ateliers Adultes :	CHF 330.- / trimestre (plafonné à 950.- annuels)
Atelier Improvisation :	CHF 230.- / trimestre (plafonné à 650.- annuels)

II. Préinscriptions, inscriptions et paiement des écolages

1. Chaque nouvel élève, avant de débiter les cours, devra avoir rendu à la direction de l'École un bulletin de préinscription.
2. Les élèves nouvellement préinscrits ont la possibilité d'assister à un cours d'essai, sans engagement, dont la date est commune pour tous les élèves.
3. **Sans indication contraire, communiquée par courrier, téléphone ou mail à la direction de l'École dans la semaine qui suit le cours d'essai, l'élève est considéré comme inscrit pour le trimestre en cours.**
4. **Tout trimestre entamé (hors cours d'essai) est dû intégralement.**
5. Il n'est pas possible d'assister à un cours d'essai sans préinscription, ni d'assister spontanément à des cours durant l'année.
6. À partir de la rentrée de janvier, aucune nouvelle inscription ne pourra être prise en compte, les répétitions pour les spectacles de fin d'année commençant à ce moment-là.
7. Les écolages, une fois l'élève inscrit, se paient par trimestre, sur la base d'une facture envoyée par les Trois-Quarts.
8. En cas de non-respect du délai de paiement des écolages, l'envoi de rappels pourra faire l'objet de frais administratifs de CHF 10.-. Après deux rappels non réglés, l'élève est exclu du spectacle des présentations d'Ateliers de fin de saison.

III. Conditions générales

1. L'année de cours débute le lundi 26 août 2024, et se termine le dimanche 29 juin 2025. Durant l'année, les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires et jours fériés vaudois. Les professeurs responsables des Ateliers 16-25 ans et Adultes peuvent prendre d'autres dispositions, qui seront communiquées par avance aux élèves.
2. Les Trois-Quarts et les professeurs n'assurent pas l'accueil et la surveillance des élèves avant ou après les heures de cours.
3. Les absences aux cours doivent être annoncées si possible au moins 24h par avance aux professeurs. Dès la seconde absence sans motif valable, la direction se réserve le droit, en concertation avec le professeur responsable du cours, de renvoyer l'élève. Aucun remboursement du trimestre en cours n'est exigible dans ce cas.
4. **L'élève inscrit est tenu d'assister aux cours, ceci afin de ne pas mettre en péril la préparation des spectacles et le travail effectué par les autres membres de l'Atelier.**
5. L'élève s'assure lui-même contre les risques de maladie et d'accident comprenant tous les frais médicaux, hospitaliers et d'éventuelles pertes de gain.
6. La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'échange d'affaires dans les loges ou autres locaux non surveillés de l'École et du Théâtre.
7. **Aucune dérogation d'âge ne sera admise.**